



TOUR VOILE 2021

PROTOCOLE COVID

AVENANT DU 03 JUILLET 2021

Dans le contexte de la pandémie de COVID 19 qui sévit encore sur le territoire Français, l'organisation du Tour Voile 2021 met en place un protocole afin de lutter contre la propagation de ce virus. Celui-ci est à destination de l'ensemble des personnes accréditées sur l'événement (organisations et teams), et se présente de la manière suivante :

1. Dispositions générales à terre

- Les skippers officiellement inscrits et leurs équipes ou accompagnateurs, ainsi que les membres de l'équipe d'organisation, les arbitres et tous les prestataires devront avoir communiqué leur numéro de sécurité sociale à l'organisateur (teams.tourvoile@normandie-evenements.com) au plus tard le lundi 28 juin à 20H.
- Les skippers officiellement inscrits et leurs équipes ou accompagnateurs devront présenter le résultat négatif d'un test PCR de moins de 72 heures à leur arrivée sur le site à compter du mardi 29 juin à 09H00 ; un registre sera à émarger et un bracelet individuel remis en échange qui devra être porté en permanence.
- Les membres de l'équipe d'organisation, les arbitres et tous les prestataires devront présenter le résultat négatif d'un test PCR de moins de 72 heures à leur arrivée sur le site. Un registre sera à émarger et un bracelet individuel remis en échange qui devra être porté en permanence.
- L'accès aux bureaux de l'organisation et aux espaces réceptifs dédiés aux personnes accréditées ne sera autorisé qu'aux personnes dûment enregistrées et ayant satisfait aux prescriptions ci-dessus.
- Le port du masque est obligatoire à tout moment sur tout le périmètre de la manifestation, que ce soit sur le village grand public, les bureaux de l'organisation, la zone technique, les paddocks.
- Les regroupements de plus de 6 personnes, public, coureurs, organisation doivent être évités lorsque la distanciation sociale (2 m) ne peut être respectée.
- Du gel hydro alcoolique sera disponible aux entrées du village grand public et des bureaux de l'organisation.

2. Dispositions particulières sur le suivi continu

- Les skippers officiellement inscrits et leurs équipes ou accompagnateurs, ainsi que les membres de l'équipe d'organisation, les arbitres et tous les prestataires devront :
 - Procéder en autonomie à une prise de température matinale quotidienne. Dans le cas d'une hyperthermie anormale (>38°C) la personne concernée devra prendre contact avec le référent COVID au plus tard 15 min avant le briefing skipper du jour.
 - ~~Procéder en autonomie à un prélèvement salivaire (tests fournis par l'organisation), de manière régulière selon un planning défini par l'organisation. Le planning des prélèvements ainsi que les modalités opératoires seront communiqués lors du briefing général du jeudi 01 juillet au matin.~~
- Le questionnaire d'auto-évaluation de la Fédération Française de Voile (ci-après) est fourni à titre indicatif afin de permettre à tous de suivre son état de santé en autonomie. Dans le cas d'une réponse positive à l'une ou plusieurs des questions, la personne concernée devra prendre contact avec le référent COVID au plus tard 15 min avant le briefing skipper du jour. Ce dernier pourra alors être amené à procéder à un dépistage antigénique nasopharyngé. En fonction des résultats, le référent COVID déterminera si une prise en charge d'accompagnement du patient est nécessaire, et lui précisera les modalités de l'accompagnement.

3. Dispositions à bord des bateaux, sur le paddock et en mer

- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les skippers et leur équipage en mer pendant la durée officielle de la course.
- La présence de symptômes COVID-19 à bord pendant la course doit être signalée sans délai par le skipper à la direction de course qui décidera des dispositions appropriées.
- Compétiteurs et accompagnateurs doivent se conformer à toute demande raisonnable d'un officiel de l'épreuve.
- Le non-respect de ces dispositions peut constituer une mauvaise conduite et pourra faire l'objet d'un rapport de l'Autorité Organisatrice et/ou de la Direction de Course auprès du Jury.
- Les actions raisonnables des responsables de l'Autorité Organisatrice et/ou de la Direction de Course de l'événement pour mettre en oeuvre les directives, les protocoles ou la législation COVID-19, même si elles s'avèrent ultérieurement inutiles, ne sont pas des actions ou des omissions inadéquates et ne pourront donner lieu à demande de réparation.

4. Disposition en cas de contamination

- En cas de contamination, la personne déclarée positive ainsi que les personnes "cas contact" devront :
 - respecter strictement la procédure d'isolement tel que défini dans le document du ministère des solidarités et de la santé ci après,
 - se tenir à la disposition des directives du référent COVID qui prendra la gestion du dossier pour le compte de l'organisation.

5. Référent COVID

- Le référent COVID à terre sera Lucas FALCO, infirmier urgentiste en réanimation (06.88.59.94.09 ; falcolucas@aol.com) ; il devra être informé sans délais de la présence sur la manifestation d'une personne ayant une suspicion de symptômes COVID.

Questionnaire d'auto-évaluation de la FFV (à titre indicatif)



SAISON 2021

Questionnaire d'auto-évaluation Sanitaire

Prévention Coronavirus

Avez-vous présenté ou présentez-vous actuellement un ou plusieurs des signes de la liste suivante :		Oui	Non
Signes généraux :	Fièvre, Température >38°	Oui	Non
	Frissons	Oui	Non
	Maux de tête	Oui	Non
	Fatigue persistante inhabituelle	Oui	Non
	Troubles de l'équilibre - chute	Oui	Non
Signes Respiratoires :	Toux	Oui	Non
	Expectoration (crachats)	Oui	Non
	Essoufflement	Oui	Non
Signes ORL :	Maux de gorge	Oui	Non
	Nez bouché	Oui	Non
	Eternuements	Oui	Non
	Anosmie – perte de l'odorat	Oui	Non
	Agueusie – perte du goût	Oui	Non
Signes oculaires :	Conjonctivite	Oui	Non
	Démangeaisons des paupières	Oui	Non
Signes digestifs bas :	Douleurs abdominales	Oui	Non
	Diarrhées	Oui	Non
Signes digestifs hauts :	Nausées	Oui	Non
	Vomissements	Oui	Non
Douleurs :	Musculaires – courbatures	Oui	Non
	Articulaires	Oui	Non
Problèmes de peau	Urticaire	Oui	Non
	Engelures récentes des extrémités	Oui	Non
Avez-vous ressenti d'autres sensations inhabituelles ?		Oui	Non
Etes-vous /avez-vous été en contact ces 14 derniers jours avec une personne diagnostiquée Covid ?		Oui	Non
Etes-vous /avez-vous été en contact avec une personne présentant l'un des signes mentionnés ci-dessus ?		Oui	Non

Dans le cas d'une réponse OUI à l'une ou à plusieurs de ces questions, il est recommandé de sursoir à l'embarquement et de consulter un médecin qui pourra vous proposer un test de dépistage de type PCR.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

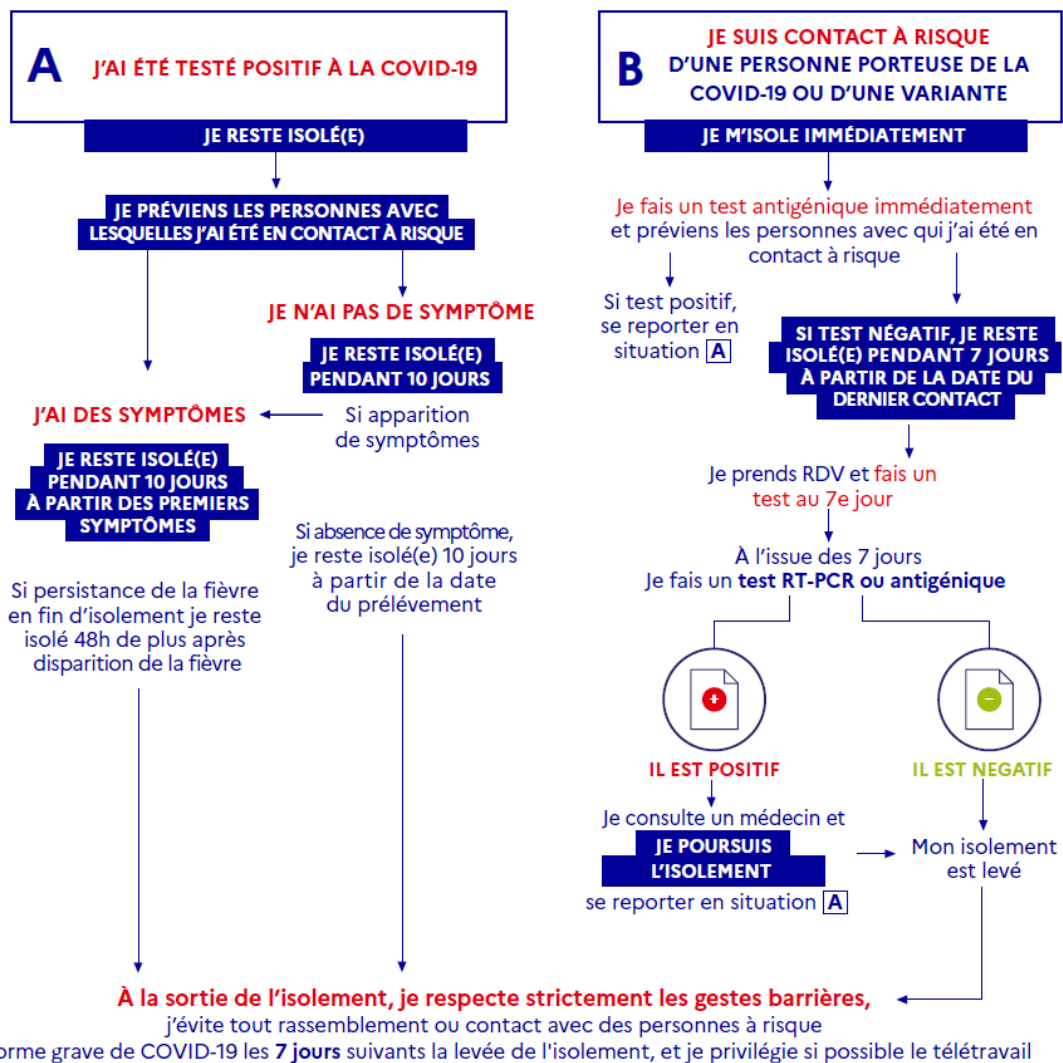
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
TÉL : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'organisme national de la voile, membre de l'U.S.A.S. du C.M.S.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 30/12/72

Procédure d'isolement à respecter en cas de contamination

ISOLEMENT : QUE FAIRE ?

Actuellement des variantes du SARS-CoV-2, plus contagieuses, circulent.
Il convient de rester extrêmement vigilant et d'appliquer chaque jour tous les gestes barrières.
Au moindre symptôme, isolez-vous immédiatement et faites-vous tester.



Je suis contact d'une personne malade **dans le même foyer familial**. Je reste isolé 7 jours de plus après les 10 jours d'isolement du malade et je refais un test à J17.